

Lettre N°1

Mai 2010



Fondation *Après-Tout*
sous égide de la Fondation de France

Editorial

La Fondation Après-Tout est née en Novembre 2008. En cette première année d'existence, vous avez été nombreux à la soutenir. Aussi nous tenions à vous faire part des actions engagées.

Les premiers dossiers reçus, dans des domaines divers, nous confirment qu'il existe **des attentes pour ce type d'aide et de soutien.**

Plusieurs projets d'étude se poursuivent en 2010. Nous espérons bien continuer à soutenir chacun des bénéficiaires dans son cursus de formation. C'est un atout pour que dans leur lieu d'exercice, ils continuent à mener un travail de recherche et de réflexion pour **promouvoir le souci de la personne** dans toute relation d'aide et de soin.

En 2009, le **montant des dons** s'est élevé à plus de **24000 €**. Nous vous remercions de votre générosité. Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir et pour faire connaître la fondation autour de vous, non seulement pour une aide financière mais aussi pour des projets à développer.

Marie-Antoinette Piens
Présidente

Des projets soutenus en 2009-2010

Six projets ont été soutenus pour un montant total voisin de **14 000 €**. En voici des exemples :

Un travail de recherche

Interne en psychiatrie, passionnée par la question de la périnatalité dans la mesure où elle traite dans le même temps, mais de façon différenciée, de la psychiatrie adulte et de la pédopsychiatrie, Nina poursuit une recherche dans le cadre d'un master 2 de psychiatrie transculturelle à Paris 13.

Son travail touche à des questions qui se posent dans une société en perpétuelle mutation. En particulier : comment **prendre en compte**, dans notre système de soins et en terme de santé publique, **des différences et assurer des soins efficaces auprès des populations migrantes.**

Déjà lauréate du Concours médaille d'or des HCL 2009, l'aide de la Fondation Après-Tout lui permet de faciliter ses déplacements sur Paris pour mener à bien son master.

Une thèse de philosophie

Tout en continuant à exercer son activité professionnelle de médecin généraliste, Rémy prépare une thèse de philosophie sur « Polysémie de la notion d'efficacité thérapeutique » et souhaite la présenter à l'automne 2010. Son travail permet **d'interroger l'efficacité thérapeutique d'un médicament et l'acte médical.** La médecine est avant tout pragmatique et individuelle.

Un exemple de reconversion

Assistante commerciale dans une société de vente immobilière, Emmanuelle souhaite, à l'issue d'un bilan de compétences, s'orienter vers **un métier plus proche d'un service à la personne.** Les financements institutionnels n'ayant pu être obtenus, la Fondation Après-Tout décide de lui octroyer une aide pour prendre en charge les frais de scolarité. A l'occasion de sa formation, elle a l'opportunité de mettre également en valeur ses talents artistiques en participant à la réalisation d'une plaquette d'information pour l'aumônerie de l'Hôpital psychiatrique de Saint Jean de Dieu.

..../....

Des objectifs

La Fondation Après-Tout soutient des initiatives individuelles ou collectives par l'attribution d'allocations, de prix ou de subventions pour promouvoir tout ce qui peut favoriser :

- **le développement des valeurs humanistes dans l'exercice des professions de la santé**, du social, de la justice et du pénitentiaire,
- l'accès à ces mêmes professions pour **des personnes en reconversion professionnelle**.

Aider la Fondation

Sous l'égide de la Fondation de France, **la Fondation Après-Tout** peut recevoir des **dons et legs** et faire bénéficier les donateurs des mêmes avantages que ceux d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Les dons

- Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction :
 - **de leur impôt sur le revenu (IR)** : réduction de 66% du montant de leurs dons dans la limite de 20% de leur revenu imposable.
 - **de leur impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** : déduction de 75% du montant du don de leur ISF, dans la limite de 50 000 €.

- Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt (sur les sociétés ou sur le revenu selon la forme de l'entreprise) de 60% du montant du don. La réduction d'impôt est plafonnée à 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes.

Merci d'établir les chèques à l'ordre de :

**" Fondation de France -
Fondation Après-Tout"**

Un reçu fiscal vous sera transmis par la Fondation de France.

Les legs

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout. Votre notaire peut vous conseiller dans vos démarches.

...des projets soutenus en 2009-2010

Une journée d'étude

Suite à un travail de réflexion menée depuis plusieurs années sur la question de l'insertion sociale et professionnelle des personnes sortant de prison, la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) et le GLCP (Groupement Local de Concertation Prison du Rhône) ont proposé, le 26 novembre 2009, une journée intitulée : "**La prison : quelles voies vers l'insertion ?**".

Cette journée a rassemblé un large public de travailleurs sociaux, bénévoles d'associations et d'organismes intervenant en milieu pénitentiaire.

A cette occasion, une émission de radio a été enregistrée et diffusée sur les ondes de RCF Lyon Fourvière.

Un café-santé

La Fondation Après-Tout soutient l'**association Café-Santé-Société** dans la mise en place d'un café-santé dans l'agglomération lyonnaise : lieu de débat et d'échanges sur les questions de santé et de société, une soirée est proposée dans un café à proximité de Grange -Blanche tous les deux mois. Nous vous en ferons un écho dans une de nos prochaines éditions.

Un site internet, relais d'informations

Sur le site de la Fondation Après-Tout, vous pouvez nous rejoindre, en **savoir plus sur les projets soutenus**.

C'est un point d'appui essentiel pour ceux qui voudraient nous connaître ou déposer un projet. Vous y trouverez **les critères de sélection de nos projets** et les modalités pour demander un soutien.

Vous trouverez également quelques actualités du secteur sanitaire, social et pénitentiaire :

www.apres-tout.org

Pour nous contacter :

contact@apres-tout.org

Une nouvelle adresse postale :

Notre adresse postale est désormais

**Fondation Après-Tout
15 rue Jean Perréal - 69008 LYON**